

Bruxelles, le 9 février 2018

Convocation

Assemblée Générale FSBF du 12 mars 2018

Par la présente, le Conseil d'Administration convoque :

- les Présidents des clubs ou leur délégué dûment mandaté,

à l'Assemblée Générale de la FSBF qui aura lieu le LUNDI 12 MARS 2018 à 19h30 au Bowling de Namur, chaussée de Perwez 251 à 5002 Saint-Servais.

Il ne sera accepté à cette Assemblée Générale qu'UN SEUL REPRESENTANT par club. Si le Président d'un club ne peut pas assister à l'Assemblée Générale, il doit communiquer le nom de son remplaçant, par écrit, au secrétariat de la FSBF avant le 7 mars 2018.

ATTENTION : l'accès à la salle où se tiendra l'Assemblée Générale sera interdite à toute personne autre que le président du club ou son mandataire légal et ceci quel que soit le prétexte invoqué.

ORDRE DU JOUR : en annexe

Le mandat des administrateurs actuels arrive à échéance. Le nouveau Conseil d'Administration sera constitué à l'occasion de cette assemblée générale. Vous trouverez en annexe un appel à candidature à transmettre à tout membre de votre club qui serait intéressé d'occuper un poste d'administrateur au sein du Conseil d'Administration. D'avance nous vous en remercions.

Gullo Rosalia
Secrétaire FSBF